

Former à une École Inclusive

FORMATION CAFIPEMF 08 NOVEMBRE 2022

CORINNE HALLÉGOT ET BLANDINE DELMARRE

Donc, comment préfères-tu
que l'on t'appelle?
Handicapé? Invalide? Ou
déficient physique?



© 1999 MICHAEL GIANGRECO, ILLUSTRATIONS KEVIN RUELLE
PEYTRAL PUBLICATIONS, INC. 952-949-8707 www.peytral.com

THE MOST APPROPRIATE LABEL IS
USUALLY THE ONE SOMEONE'S PARENTS
HAVE GIVEN THEM.

Joe, c'est bien.



PLAN DE LA FORMATION

- Cadre légal
- Le Pôle inclusif
- Définition de l'École inclusive
- Les différents dispositifs et structures
- Les différents plans et projets pour une École Inclusive
- Les formations pour les enseignants
- Les partenaires
- Observer/ aménager et adapter/ s'informer
- Etude de deux cas



UNE AMBITION GOUVERNEMENTALE

- vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.
- une ambition forte du président de la République qui a fait de la scolarisation des élèves en situation de handicap une priorité du quinquennat. [La loi n°2019-791 pour une « école de la confiance » consacre son chapitre IV à ce sujet](#)
- Le Comité national de suivi de l'école inclusive, installé par Jean-Michel Blanquer et Sophie Cluzel le 17 juillet 2019, incarne l'engagement conjoint des différents acteurs, État, collectivités territoriales et associations, dans la réalisation d'une école pour tous.

UNE CIRCULAIRE DE RENTREE 2019- Ecole Inclusive (BO du 5 juin 2019)

1. Organiser les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)
2. Mieux accueillir les parents et mieux scolariser les élèves
3. Reconnaître le travail des enseignants, les soutenir et déployer une offre de formation accessible
4. Renforcer l'appartenance des AESH à la communauté éducative
5. Simplifier les démarches pour tous
- 6.. Mieux suivre les parcours inclusifs et évaluer la qualité des actions

L'organisation du pôle inclusif 78

POLE // // // // //
INCLUSIF
// // // // // • **78**



LE PÔLE INCLUSIF 78

Accompagnement des enseignants et des élèves dans un maillage territorial

Laurence SIDERSKY

IEN Bassins Poissy-Sartrouville et
St Germain-en-Laye

Assistante: **Fatima BENAMAR**
ce.07801943n@ac-versailles.fr

Stéphanie DÉCULTOT

IEN Bassins Mantes-Les Mureaux et
Rambouillet

Assistante: **Delphine BARRET**
ce.0783699x@ac-versailles.fr

Eugénie SÉVELY-MONTES

IEN Bassins Plaisir-Versailles et
St Quentin-en-Yvelines

Assistante: **Delphine BARRET**
ce.0783699x@ac-versailles.fr

CPC

Poissy/Sartrouville
Clary RÉSIMONT

clary.resimont@ac-versailles.fr

St Germain-en-Laye
Chrystèle TARAVELLA

chrystele.taravella@ac-versailles.fr

Mantes
Corinne HALLÉGOT

corinne.hallegot@ac-versailles.fr

Les Mureaux
Hélène ALFIER

helene.alfier@ac-versailles.fr

Rambouillet
Marie SARDINHA

msardinha@ac-versailles.fr

Plaisir - Versailles
Maud VAPPÉREAU

maud.vappereau@ac-versailles.fr

St-Quentin-en-Yvelines
Blandine DELMARRE

blandine.delmarre@ac-versailles.fr

CASNAV 1 D

Agnès BOURDONNEAU
Agnes.Bourdonneau@ac-versailles.fr

CASNAV 2 D

Clara WACHTER
Marie-Clara.Wachter@ac-versailles.fr

NUMERIQUE

Jean-Charles SCEMAMA
J-Charles.Scemama@ac-versailles.fr

Poissy-Sartrouville et
St Germain

Frédérique WAGNER
cpc3ash1@ac-versailles.fr

Mantes-Les Mureaux et
Plaisir-Versailles

Laurence BORIE
cpc1ash1@ac-versailles.fr

Rambouillet
St-Quentin-en-Yvelines

Sophie LAMBRON
cpc2ash1@ac-versailles.fr

ÉQUIPES RESSOURCES

Equipe Ressource TSA : ER TSA

Thibaut PIALAT : PE
Maureen BRADY : PSYEN EDO

Equipe Pluridisciplinaire d'Appui aux Ecoles : EPAE

Magali PETIT : PSYEN EDO
Christine VARY : Aide pédagogique
Christine ANDRIES : Aide relationnelle
Patricia SAMPÉREZ : Psychomotricienne
Pascale CHARPENTIER : Educatrice de jeunes enfants
Amina KHARROUBI : Educatrice spécialisée
Olivier BLIN : Titulaire remplaçant EPAE

Service départemental de l'école inclusive : SDEI
Parcours de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Catherine RESIBOIS
 Coordonnatrice compensations

Domitille POUPART
 Coordonnatrice orientation

Luc PERSONNETAZ
 Coordonnateur matériel pédagogique adapté

Marianne LEBRUN
 Coordonnatrice compensations

Caroline DE TAUZIA
 Mission orientation

Patricia VANDEN NESTE
 Prêt aux familles

Valérie GABET
 Coordonnatrice compensations

Magali SALIH
 Mission orientation

Cyril LENOBLE
 Maintenance

Vincent LUSSIANA
 Coordonnateur compensations

Frédéric STERTZEL
 Mission SI

Catherine FORESTIER
 Assistante coord. AESH

Ariane SERVA
 Cellule d'accueil et d'appui

Stéphanie DECULTOT
 IEN

Eugénie SEVELY-MONTES
 IEN

Laurence SIDERSKY
 IEN

Sophie CHAUVEAU
 Chargé de mission SDEI

Virginie LOCHET
 CDOEA 1

Marie-Catherine DENIS-SCHMITT
 Chargée mission aux affectations 2 degré CASNAV

Yvelise VALENTIN
 Appui administratif APADHE

Evelyne BEAUDOUT
 Appui administratif EHP

Emilie LORANG
 CDOEA 2

Anthony GUILLOU
 Appui administratif APADHE

Nathalie KORWIN
 CDOEA 3

48 ERSH

7 référents enfance
 Mises à disposition de la MDPH



QUELLE DÉFINITION DE L'ÉCOLE INCLUSIVE ?

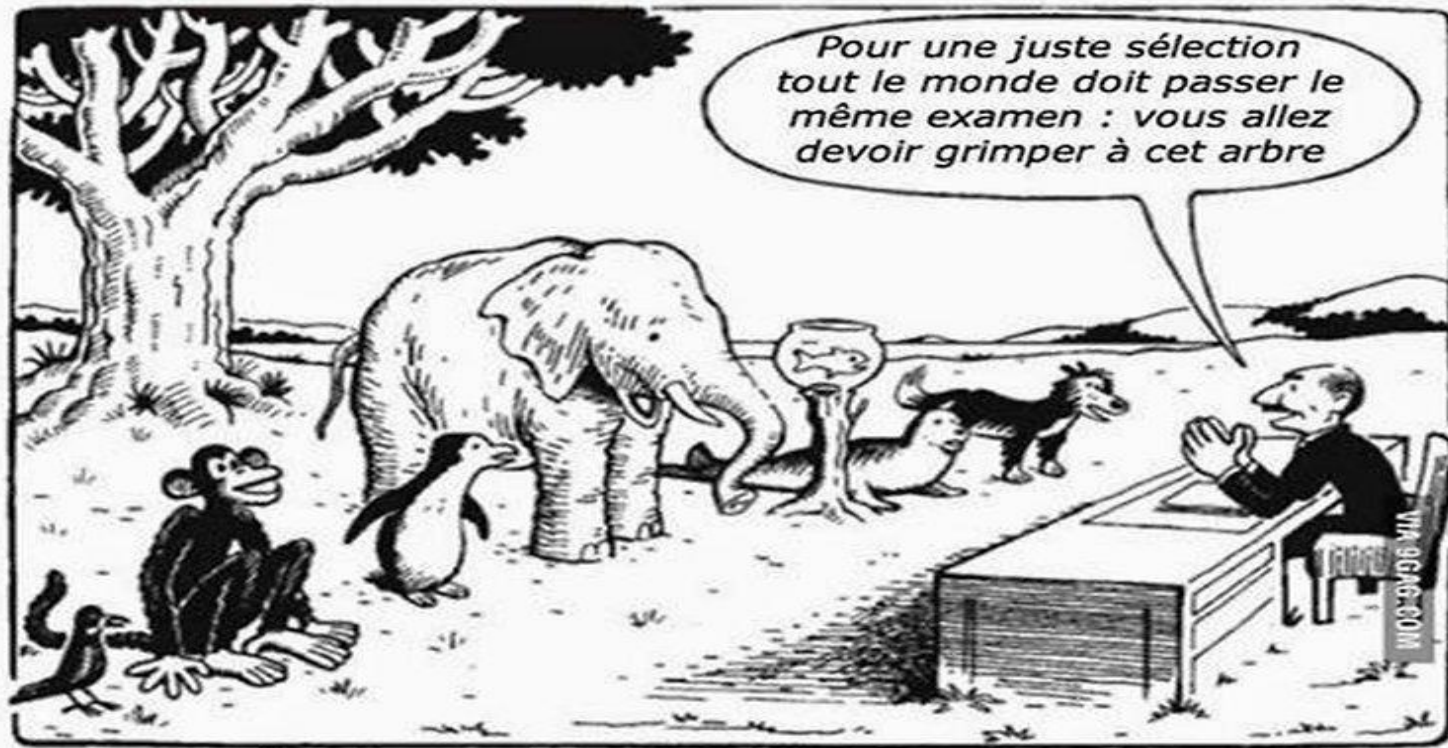
SI VOUS DEVIEZ DÉFINIR CE QUE REPRÉSENTE POUR VOUS L'ÉCOLE INCLUSIVE, QUE DIRIEZ-VOUS ?

Consignes :

- Temps 1 : choisissez le mot qui vous parait représenter le mieux l'École Inclusive. individuellement (5 min.)
- Temps 2 : mutualisation des mots choisis / mur collaboratif (10 min.)



NUAGE DE MOTS



Notre système éducatif

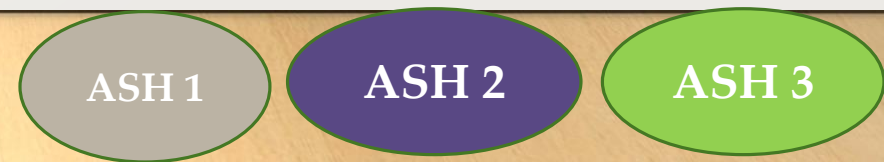
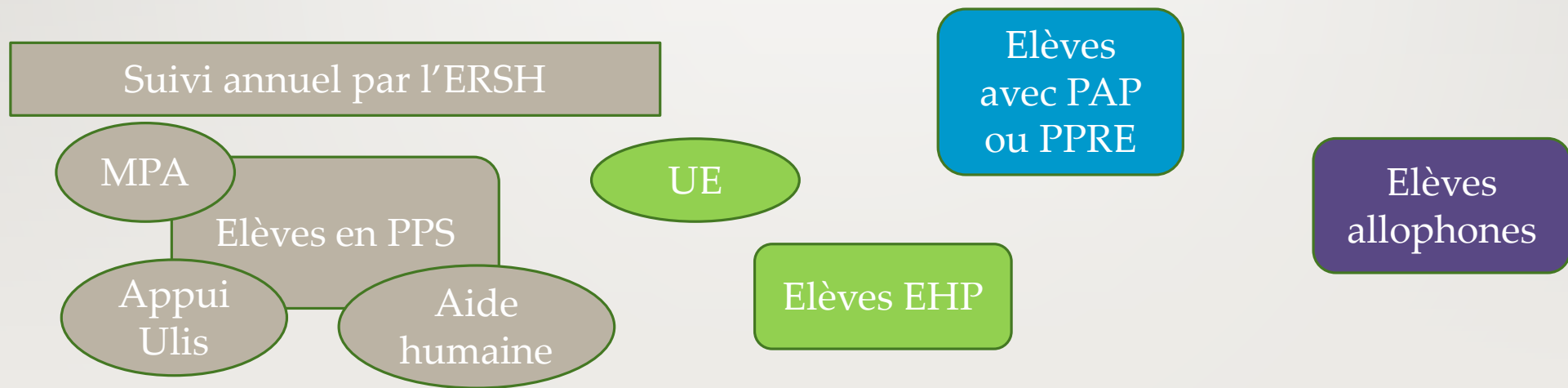
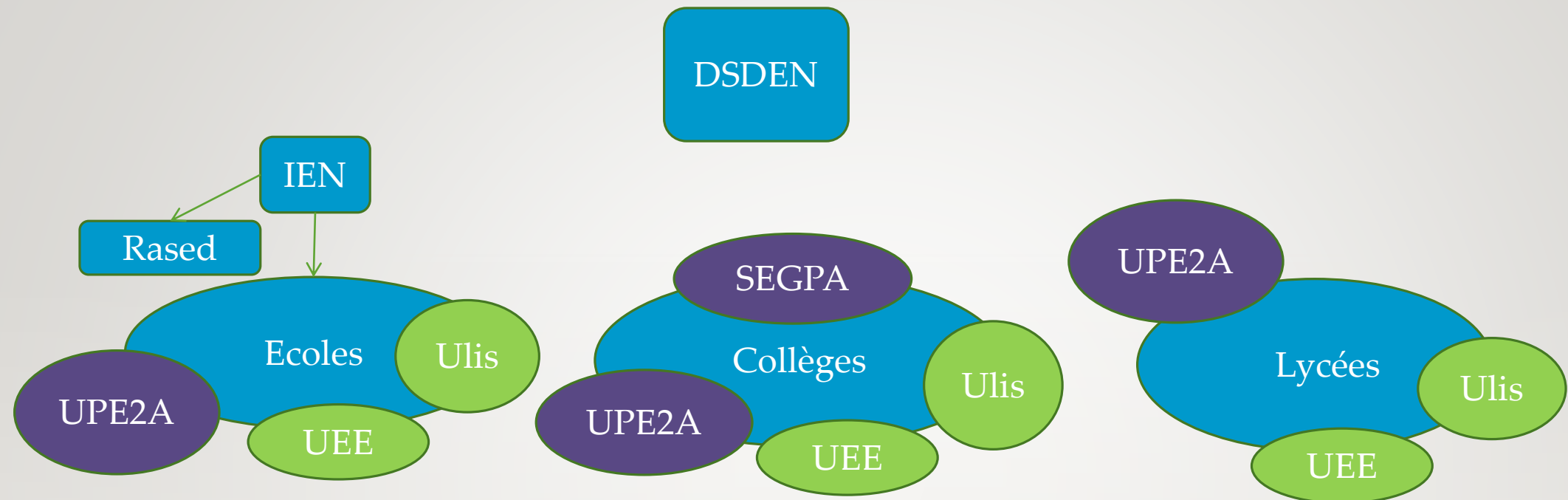
"Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson par sa capacité à grimper aux arbres, il passera sa vie entière persuadé qu'il est totalement stupide."

La définition de Charles GARDOU





LES DISPOSITIFS ET STRUCTURES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE



Section d'enseignement général et professionnel adapté



SEGPA



QU'EST-CE QUE C'EST ?

- une structure au sein d'un collège qui accueille des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien
- 16 élèves pré-orientés en 6ème après analyse du dossier par la CDOEA ou la CDAPH (dossier qui doit être complet avant la fin du 1er trimestre du CM2)
- une demande de pré-orientation élaborée et proposée aux familles dès le CMI
- 64 élèves répartis sur les 4 niveaux de classe collège
- la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée
- une préparation des épreuves du CFG
- l'opportunité de présenter le DNB pro
- des perspectives : poursuite du parcours de formation en LP ou CFA, EREA OU LEA



COMMENT ?

- un suivi individualisé évolutif dans le temps dans le cadre du parcours de chaque élève
- de 26h à 31h30 d'enseignement selon les niveaux de classe, une pédagogie de projet motivante pour les élèves à besoins éducatifs particuliers
- des activités régulières proposées aux élèves au sein de plateaux techniques en 4ème et 3ème qui permettent la découverte de champs professionnels
- des stages en entreprise pour renforcer la construction du projet d'orientation professionnelle de chaque élève

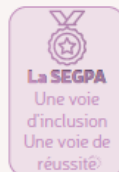


POURQUOI ?

- favoriser l'accessibilité pédagogique et l'inclusion
- acquérir des connaissances et compétences du socle commun
- accéder à une formation professionnelle conduisant au minimum à une qualification diplômante de niveau 5.



CDOEA Commission d'Orientation vers les Enseignements Adaptés
CFG Certificat de Formation Générale
DNB pro Diplôme National du Brevet série Professionnelle
CFA Centre de Formation d'Apprentis
LP Lycée Professionnel



Unité localisée pour l'inclusion scolaire



ULIS



QU'EST-CE QUE C'EST ?

- un dispositif implanté dans une école, un collège ou un lycée
- 12 élèves orientés par la MDPH
- une organisation du dispositif correspondant à une réponse cohérente aux besoins d'élèves en situation de handicap présentant des troubles : TFC, TFA, TFV, TSLA, TFM, TED
- des élèves qui sont des élèves à part entière de l'établissement scolaire
- une classe de référence correspondant approximativement à leur classe d'âge, conformément à leur projet personnalisé de scolarisation (PPS)
- des temps de regroupement dans le dispositif autant que de besoin



POURQUOI ?

- offrir aux élèves une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permettre la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation (PPS)
- favoriser l'accessibilité pédagogique et l'inclusion



COMMENT ?

- une responsabilité du directeur d'école ou du chef d'établissement
- un co-pilotage IEN de circonscription/ chef d'établissement et IEN ASH
- un enseignant coordonnateur de dispositif
- un AESH collectif pour le dispositif
- un projet pédagogique individualisé (PPI) pour chaque élève
- un emploi du temps individualisé pour chaque élève
- des temps de regroupement et/ou de co-enseignement



MDPH Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
TFC Troubles des Fonctions Cognitives
TFA Troubles des Fonctions Auditives
TFV Troubles des Fonctions Visuelles
TED Troubles Envahissants du Développement
TSLA Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages

Unité d'enseignement externalisée



UEE

POLE
INCLUSIF
78

QU'EST-CE QUE C'EST ?



- une structure permettant à des enfants accueillis en ESMS de suivre une scolarité en établissement scolaire ordinaire
- une convention constitutive entre différents organismes et partenaires (l'organisme gestionnaire, IA DASEN, ARS, collectivités territoriales...)
- des élèves qui restent inscrits dans l'ESMS mais qui bénéficient de temps de scolarisation en milieu ordinaire
- un projet pédagogique s'appuyant sur les programmes scolaires en vigueur

POURQUOI ?



- assurer les apprentissages scolaires et développer l'autonomie et la socialisation
- diversifier le panel de l'offre de scolarisation
- fluidifier les parcours de formation de chaque élève en situation de handicap
- augmenter le temps de scolarisation des élèves
- intensifier la coopération Education Nationale et ESMS
- favoriser le développement de compétences

COMMENT ?



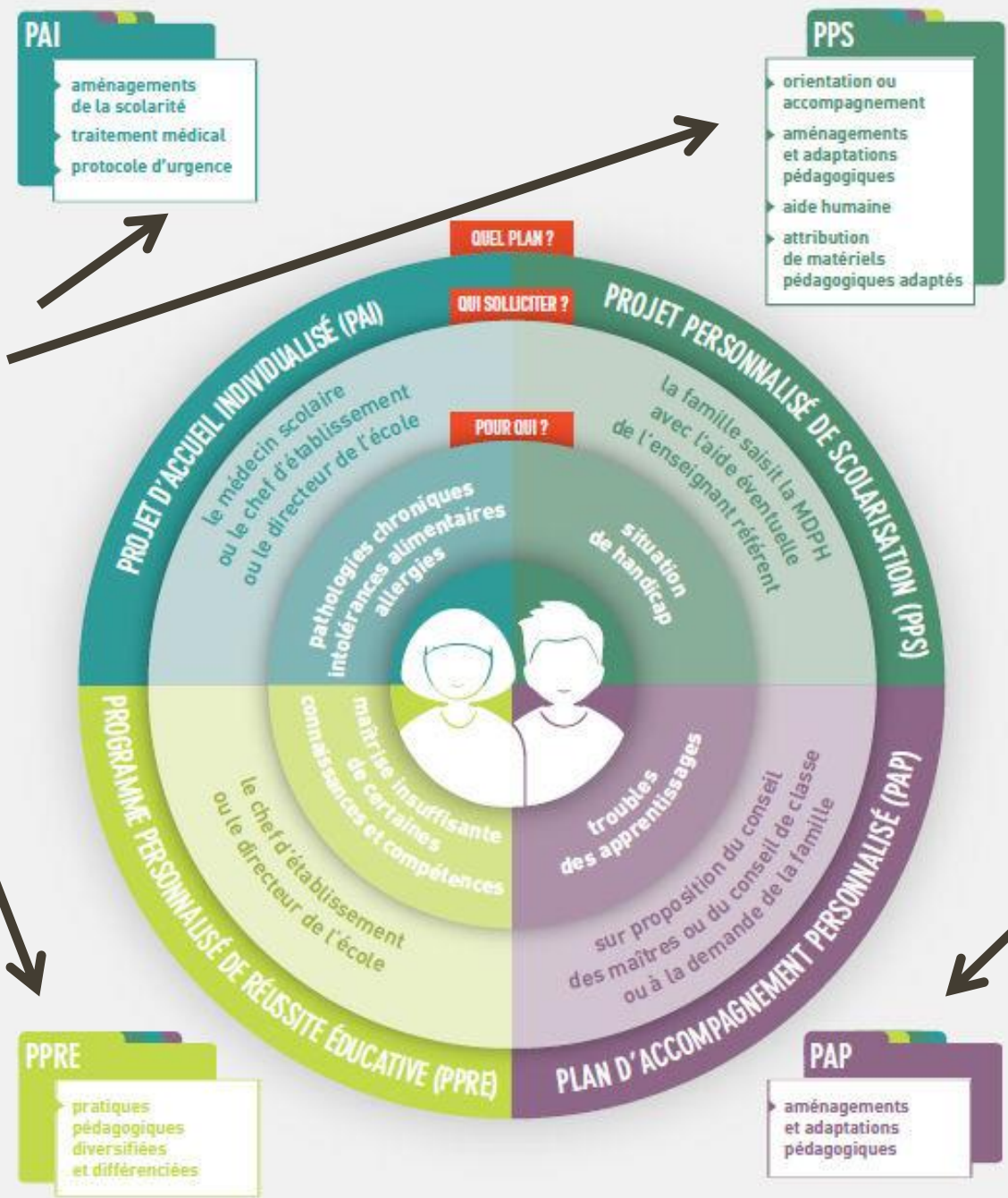
- un fonctionnement inscrit dans un cahier des charges spécifique
- un accompagnement à minima de 12h hebdomadaire sur tout le temps de présence des élèves par un enseignant et un professionnel éducatif
- au moins 6 élèves sur un mi-temps hebdomadaire
- une salle voire deux salles dédiée(s) à l'UEE dans l'école
- la possibilité d'inclusion en classe ordinaire après une analyse fine des besoins des élèves en lien avec l'enseignant accueillant
- les récréations et la restauration sur le même temps que les élèves de l'école
- l'UEE inscrite dans le projet d'école

ESMS | Établissements et Services Médico-Sociaux
ARS | Agence Régionale de Santé

LES DIFFÉRENTS PLANS ET PROJETS: OUTILS DE SUIVI DES ÉLÈVES À BEP

- PAI
- PPRE
- PAP
- PPS

Les réponses
aux besoins
particuliers
des élèves



PAI

Projet d'Accueil Individualisé

- Maladie chronique/ allergies (Temps scolaires et périscolaires)
- Aménagement scolarité (selon état de santé)
- Demande faite par la famille
- Rédigé par le médecin scolaire puis signé par le directeur d'école

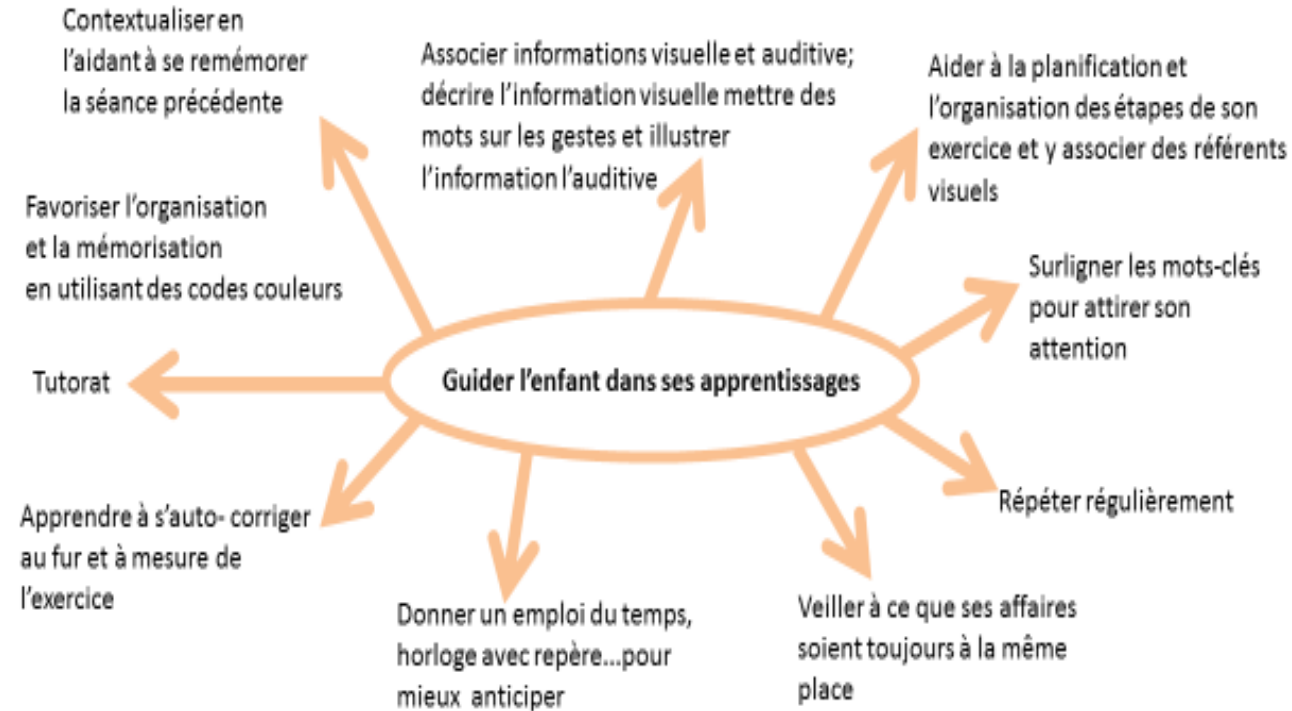
PPRE

Programme Personnalisé de Réussite Educative

- Accompagnement différencié chez un élève qui risque de ne pas maîtriser les attendus de fin de cycle
- Formalise et coordonne les actions ciblées pour répondre aux difficultés précises (différenciation, aides spécialisées ou complémentaires)
- Mis en place par le directeur d'école à l'initiative des équipes pédagogiques, discuté avec les familles

Le PPRE mémoire de travail

Aménagements pédagogiques envisageables: afin d'éviter que l'élève oublie une partie des consignes, il importe de contrôler le déroulement de son activité



Autre proposition: _____

PAP

Plan d'Accompagnement Personnalisé

- Difficultés scolaires durables
- Aménagements et adaptations pédagogiques
- Révisé tous les ans
- Outil de suivi de la maternelle au lycée
- Constat des troubles fait par le médecin scolaire
- Elaboré par l'équipe pédagogique (avec les partenaires)

PPS

Projet Personnalisé de Scolarisation

- Tous les enfants en situation de handicap (loi 2005)
- Document écrit national pour l'accompagnement et les aides nécessaires selon les besoins des élèves
- Feuille de route du parcours de l'élève
- Outil de suivi annuel en ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation)
- C'est la famille qui saisit la MDPH (**M**aison **D**épartementale des **P**ersonnes **H**andicapées)
- GEVAS-CO première demande étudiée par l'EPE (**É**quipe **P**luridisciplinaire d'**E**valuation) qui élabore le PPS puis le transmet à la CDAPH (**C**ommission des **D**roits et de l'**A**utonomie des **P**ersonnes **H**andicapées) qui prend les décisions.

Pause café, thé et chocolat





FORMATION DES ENSEIGNANTS

LE CAPPEI Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive

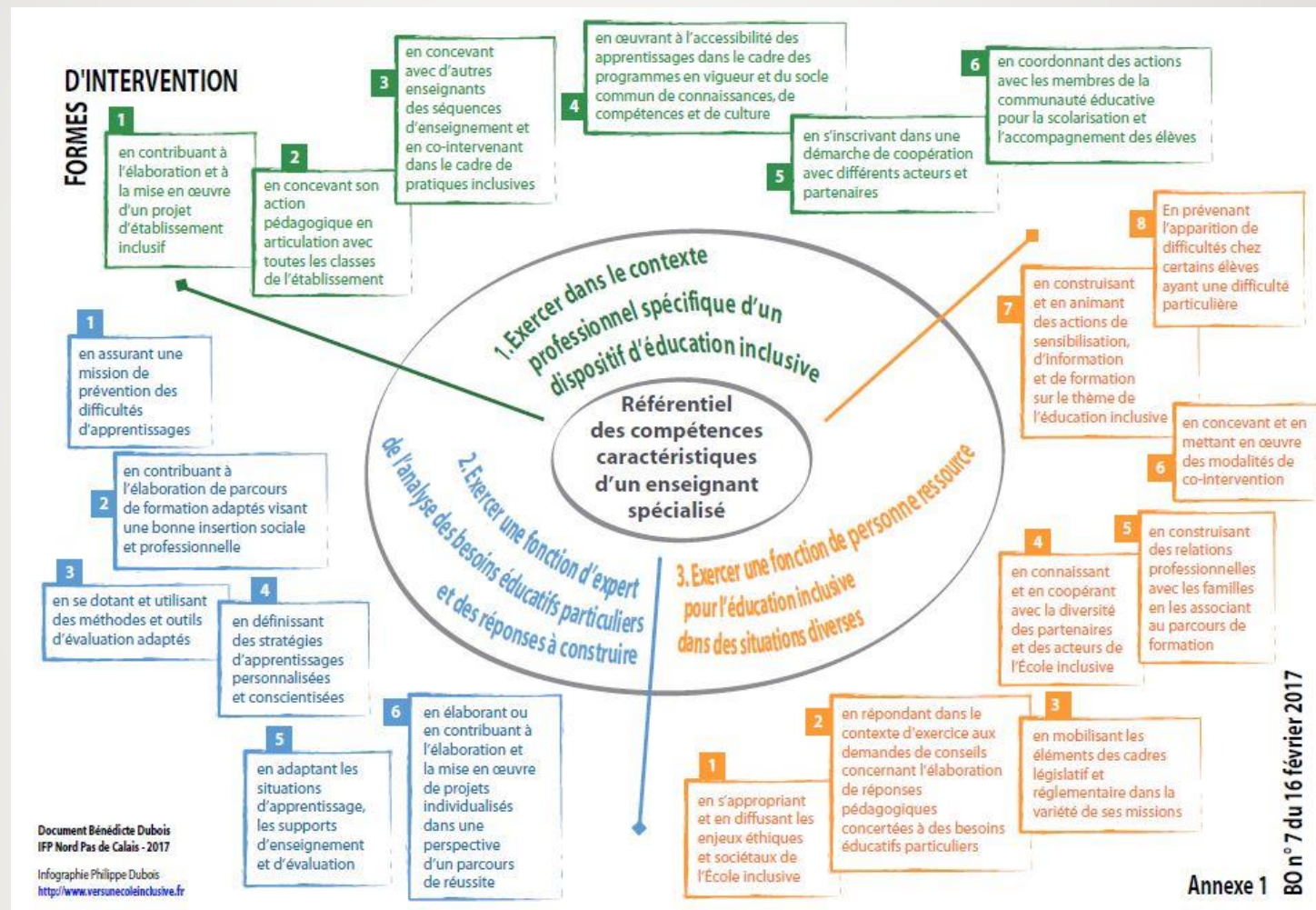
- Une certification unique et commune au 1^{er} et au 2nd degré
- Une priorité réaffirmée : l'École Inclusive
- Un incontournable : la collaboration de tous les acteurs
- Une formation modulaire pour des parcours modulables :
 - Certification initiale
 - Approfondissements
 - Mobilité professionnelle



LA FORMATION CONTINUE

- Les modules d'approfondissement et les modules de formation d'initiative nationale sont accessibles
 - Aux enseignants spécialisés pour compléter leur formation après l'obtention du CAPPEI
 - Aux enseignants et autres personnels pour accroître leurs compétences
- Les modules de professionnalisation dans l'emploi :
 - Préparation à l'exercice de nouvelles fonctions pour les enseignants spécialisés
 - Le module « Exercer comme enseignant référent de scolarisation ou secrétaire de CDOEA » est accessible après deux années exercées sur un poste spécialisé

Le Référentiel de compétences de l'enseignant spécialisé



LA CERTIFICATION : trois épreuves

- une séance pédagogique
 - d'une durée de 45 minutes avec un groupe d'élèves
 - suivie d'un entretien d'une durée de 45 minutes avec la commission

- Un dossier élaboré par le candidat portant sur sa pratique professionnelle.
 - Présentation du dossier 15 minutes
 - Entretien de 45 minutes

- Une action témoignant du rôle de personne-ressource
 - Présentation pendant 10 minutes
 - Echange d'une durée de 20 minutes avec la commission



RESSOURCES POUR L'ÉCOLE INCLUSIVE

- POSTERS du 91
- Cap école inclusive

POSTERS 91

POSTERS 91 **L'école inclusive**

Une fonction cognitive

<p>Gnosies</p> <p>Les gnosies réfèrent à la capacité à percevoir un objet grâce à nos différents sens (vision, ouïe, toucher), puis à le reconnaître.</p>	<p>Praxies</p> <p>Il s'agit de la capacité à exécuter des mouvements simples ou des séquences de mouvements de façon volontaire. Ce type d'habiletés inclut également la capacité à réaliser un dessin ou à construire un objet.</p>	<p>Fonctions visuo-spatiales</p> <p>Ces fonctions permettent de percevoir adéquatement les objets dans l'espace en déterminant leur orientation par les angles, la distance à laquelle se trouve un objet ou la direction dans laquelle un objet se déplace.</p>
<p>Vitesse de traitement de l'information</p> <p>La vitesse de traitement de l'information réfère au rythme auquel les différentes opérations mentales sont déclenchées et exécutées.</p>	<p>Attention</p> <p>L'attention est une fonction cognitive complexe qui fait référence à la capacité à être alerte à son environnement, à <u>maintenir</u> son attention, à se <u>concentrer</u> sur une tâche donnée en dépit de ce qui se passe autour ou à <u>partager</u> son attention entre plusieurs tâches simultanément.</p>	<p>Fonctions exécutives</p> <p>Les fonctions exécutives sont impliquées dans toute action orientée vers un but. Elles se divisent en: organisation/planification, inhibition, flexibilité mentale, jugement et autocritique</p>
<p>Mémoires</p> <p>Il existe plusieurs types de mémoires qui sont sollicités en fonction de l'action engagée (mémoire épisodique, sémantique, procédurale, de travail...)</p>	<p>Fonctions intellectuelles</p> <p>Ensemble d'habiletés qui comprennent certaines compétences verbales, le raisonnement non-verbal, des aspects de la mémoire de travail et la vitesse de traitement de l'information et d'exécution.</p>	
<p>Langage</p> <p>Les fonctions langagières comprennent un ensemble d'habiletés qui sont généralement divisées en deux catégories, soit les habiletés réceptives (comprendre le langage parlé et écrit) et les habiletés expressives (parler et écrire).</p>		

La démarche de l'analyse de la tâche **POSTERS 91**

- 1** Identifier l'objectif prioritaire
- 2** Lister les actions et opérations mentales
- 3** Lister les obstacles possibles
- 4** Proposer des moyens de soulager la tâche pour se centrer sur l'objectif prioritaire.

Encodage: Faciliter l'exploration, les prises d'indices, aide à la sélection, aide à la hiérarchisation, faciliter l'inhibition, aider à la reformulation....
Traitement de l'information, faciliter l'identification du problème / de l'enjeu, traiter les inférences (mobilisation des connaissances et inférences de liaison)
Mémoire soulager la mémoire de travail et la mémoire à long terme.
Attention focaliser, aider à la maintenir, éviter la surcharge...
Représentation de la tâche faciliter l'identification du but, les données, les contraintes, les procédures, les obstacles...
Gestion de la tâche aider à planifier, à réguler, à vérifier...
Communication aider à la production, à la production du résultat, à l'émission des arguments...

Diaporama sur le site des ASH91

POSTERS 91

Les opérations mentales POSTERS 91

Ce sont les activités intellectuelles par lesquelles une personne traite une information en vue d'apporter une réponse adéquate à une situation ou à un problème.

1/2

 ANALYSER Opération consistant à décomposer un TOUT, un ensemble en ses éléments, de déterminer ou d'expliquer les relations qu'ils ont entre eux.	 DIFFÉRENCIER Discriminer Opération par laquelle on compare deux ou plusieurs objets pour trouver leurs différences.	 FAIRE DES RELATIONS Action de relier des objets, des événements qui ont des rapports entre eux.
 ANTICIPER Action qui permet de prévoir, supposer ce qui va arriver et d'y adapter par avance sa conduite.	 DÉDUIRE Procédé logique qui va du général au particulier. A partir de propositions données ou d'observations, on conclut à une proposition qui en résulte en vertu de règles logiques.	 FAIRE UNE HYPOTHÈSE Proposition à partir de laquelle on raisonne pour résoudre un problème. On part d'une ou plusieurs suppositions que l'on s'attache à vérifier ensuite.
 CATÉGORISER Opération qui consiste à créer des catégories à partir des caractéristiques communes à des objets et les ranger dans la catégorie correspondante.	 EXTRAPOLER Opération par laquelle on applique une chose connue à un autre domaine pour en déduire des conséquences, des hypothèses.	 GÉNÉRALISER Opération intellectuelle par laquelle on étend à l'ensemble d'une classe, les propriétés ou caractères observés sur un nombre limité de cas ou d'individus.
 COMPARER Opération par laquelle on envisage ensemble deux ou plusieurs objets pour en chercher les ressemblances ou les différences, en fonction de critères définis.	 FAIRE UNE ANALOGIE Action d'établir une ressemblance entre deux ou plusieurs objets différents. Raisonnement qui s'appuie sur des rapports de ressemblance entre des objets différents.	
 CLASSER Opération par laquelle on distribue dans des classes prédéfinies, en fonction de certains critères, un ensemble d'objets.		



La suite sur la page 2

Les opérations mentales POSTERS 91

Ce sont les activités intellectuelles par lesquelles une personne traite une information en vue d'apporter une réponse adéquate à une situation ou à un problème.

2/2

 HIÉRARCHISER Opération permettant d'ordonner un ensemble d'objets, par exemple du plus petit au plus grand.	 PLANIFIER Opération qui consiste à déterminer des objectifs précis et à mettre en œuvre les moyens propres à les atteindre dans les délais prévus.	 SYNTHÉTISER Opération qui consiste à recomposer un TOUT de manière cohérente, structurée et homogène, à partir de ses éléments.
 IDENTIFIER Opération qui permet de donner un nom à des objets.	 TRIER Opération consistant à répartir des objets en fonction de certains critères.	 TRANSITIVITÉ Opérer par transitivité. Opération par laquelle on compare ou on relie un premier objet à une deuxième, en passant par l'intermédiaire d'un troisième.
 INDUIRE Opération qui consiste à remonter des faits à la loi, de cas particuliers à une proposition plus générale.	 SE REPRÉSENTER Se faire une image mentale Opération permettant de rendre sensible à l'esprit un objet absent au moyen d'une image, d'une figure, d'un signe.	 VÉRIFIER Opération par laquelle on s'assure qu'un objet est bien conforme à ce qu'il doit être. Que les faits remarqués au départ se révèlent exacts.
 REFORMULER Dire avec ses propres mots ce que l'on comprend d'un message oral ou écrit.	 INFÉRER Opération logique par laquelle on admet pour vraie une proposition en vertu de sa liaison avec d'autres propositions tenues pour vraies. C'est découvrir de nouvelles informations à partir de celles existantes.	



Voir aussi la taxonomie des objectifs pédagogiques de **BLOOM**

Classement des opérations mentales réalisées par les élèves (les capacités)
 Elle se découpe en 5 niveaux : de la simple restitution à la manipulation complexe du contenu (cliquer sur le dessin)



LA PLATEFORME CAP ÉCOLE INCLUSIVE

The image shows a screenshot of the CANOPÉ website. At the top, the CANOPÉ logo is visible, along with the tagline 'Le réseau de centres et d'accompagnement partagés' and navigation icons for PDF, audio, video, and accessibility. Below the header, there is a blue banner for 'Cap école inclusive' with the subtitle 'Confiance, apprentissages, partage' and a button for 'POUR L'ÉCOLE DE LA CONF'. The main content area is titled 'Observer, Comprendre, Adapter' and contains a paragraph about the site's purpose: 'Ce site a pour but d'accompagner les enseignants et les équipes éducatives dans la mise en œuvre de tous les élèves. Vous y trouverez des outils d'évaluation pour évaluer les difficultés des élèves, à la fois des propositions pour adapter votre enseignement à eux.' Below this text are two buttons: 'Rechercher' and 'Demander'. To the right, there is a 'Accès réservé' section with a 'Demander' button and a note: 'Demandez l'accès à votre établissement scolaire.' Below this, there is a 'Tutoriel d'accompagnement' section which features a video player showing a tutorial of the platform's interface.

<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>

Pouvez-vous
pelleter la
rampe, svp

Mais si vous
pelletez la rampe,
tout le monde
pourra entrer!



Tous ces enfants attendent
pour utiliser les escaliers.
Quand, j'aurai fini de les
pelleter, je ferai la rampe.

ÉGALITÉ

ÉQUITÉ PAR
COMPENSATION

ÉQUITÉ PAR
ACCESSIBILITÉ





Étude de cas

Merci de votre attention et bon courage pour
votre CAFIPEMF

